

EFFETS SECONDAIRES DE LA MÉTOCIN (4-HO-MET, PROCHE DE LA PSYLOCIN)

Par 17moi Postée le 14/12/2020 14:54

Bonjour, je vous demande conseil. J'ai fait la bêtise de prendre de la métocin il y a 4 jours ce qui m'a valu un bad trip tel que j'ai fini à l'hôpital où on m'a donné du valium pendant toute la nuit pour calmer les crises d'angoisses. J'ai rien repris depuis, néanmoins, j'ai encore aujourd'hui des vertige, le coeur qui s'emballe, des difficultés à marcher sans être essouffé, et une légère angoisse (mais loin d'être une crise d'angoisse pour autant). J'avais pris cette drogue mélangé avec de l'alcool (une bière de 6 degrés) et un antibiotique avec lequel je ne connais pas les interactions. C'était une des premières fois que j'ai pris une drogue, est ce normal?

Mise en ligne le 17/12/2020

Bonjour,

Un bad trip est par définition imprévisible, il peut survenir quelle que soit la substance, que l'usager en prenne pour la première fois ou qu'il en consomme régulièrement. Différents paramètres peuvent toutefois favoriser le bad trip : l'association avec d'autres produits (alcool et médicaments compris), l'état initial du consommateur (stress, fatigue, déprime...), l'environnement dans lequel il se trouve, le dosage du produit en principe actif...

La 4-HO-Met est un hallucinogène de synthèse, une tryptamine, qui « imite » les effets du LSD et de la MDMA. Les risques majeurs avec ce type de produit sont le bad trip, l'hyperthermie, la tachycardie, l'hypertension et le risque accru de surdose. Les dosages de tryptamines de synthèse se comptent en effet en millièmes de grammes et une erreur de dosage peut entraîner des effets inattendus, voire des conséquences potentiellement graves. Nous vous joignons en bas de page un lien vers un article de notre site sur les nouveaux produits de synthèse pour compléter l'information.

Comme vous en faites l'expérience, l'après coup d'un bad trip est souvent difficile à vivre parce que peuvent perdurer des sensations plus ou moins désagréables, inquiétantes, parfois invalidantes. La substance n'est pourtant plus active dans l'organisme mais restent le souvenir du bad trip, les peurs éprouvées sur le moment et l'angoisse qui va se manifester selon les individus de diverses manières. Il est bien sûr recommandé dans ce cas de ne consommer aucune substance psychoactive, on peut même conseiller d'éviter jusqu'au thé ou au café qui sont des stimulants et l'alcool bien sûr.

Si vous restez trop éprouvé, trop inquiet, de cette mauvaise expérience pourquoi ne pas rencontrer un professionnel de l'addictologie en consultation spécialisée et ainsi prendre le temps de « débrief ». Nous vous joignons à cet effet les coordonnées de deux lieux de consultations qui pourront vous recevoir de manière confidentielle et non payante.

Nous restons bien entendu à votre disposition dans le cas où vous souhaiteriez revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat via notre site drogues info service.

Prompt « rétablissement » à vous.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES

CEID ADDICTIONS -CENTRE MAURICE SERISÉ

24, rue du Parlement Saint-Pierre
33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 44 84 86

Site web : ceid-addiction.com/services/centres-daccueil/

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, sauf mercredi matin

Centre : Pour l'analyse de produits contacter le 07 50 54 48 07

Voir la fiche détaillée

PÔLE ADDICTOLOGIE DU C.H PERRENS

121, rue de la Béchade
33076 BORDEAUX

Tél : 05 56 56 67 02

Site web : www.ch-perrens.fr/addictologie

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 10h à 17h sauf le jeudi jusqu'à 15h30

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 10h à 17h sauf le jeudi jusqu'à 15h30

COVID -19 : L'ensemble des activités du dispositif d'addictologie du CH Charles Perrens est actif et accessible. Privilégier le contact par mail car l'accès téléphonique est souvent surchargé. Dans ce cas le secrétariat rappelle.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- "Les nouveaux produits de synthèse"